

Groupe Horticole Ledoux Inc

785, rue Paul Lussier, Ste-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0, Quebec, CANADA

Code client : 156494

## **RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION DOCUMENTAIRE**

**Date d'émission : 11 avril 2023**

**Date d'expiration : 4 avril 2024**

Madame/Monsieur,

Ecocert Canada a revu la formulation du/ des produit(s) listé(s) en annexe afin de déterminer leur conformité aux normes biologiques canadiennes (CAN/CGSB-32.310 et CAN/CGSB-32.311).

ECOCERT CANADA a vérifié que tous les ingrédients figurent dans les sections applicables des Listes des Substances Permisses (CAN/CGSB-32.311) et sont conformes à toutes les restrictions concernant leur composition et méthode de production.

ECOCERT CANADA a également vérifié que les méthodes de production du/ des produit(s) ainsi que ses/ leurs ingrédients sont conformes à l'article 1.4, 1.5 et à l'article 6.4.4 de CAN/CGSB-32.310.

Lorsque des restrictions d'utilisation sont inscrites aux listes, celles-ci sont indiquées dans le tableau en annexe.

Nous vous rappelons qu'il **n'est pas permis** de faire référence à ECOCERT CANADA sur les étiquettes et supports promotionnels de ces produits.

Ce document est valide jusqu'à sa date d'expiration. Une nouvelle évaluation est requise annuellement.

**Les opérateurs biologiques doivent toujours vérifier auprès de leur certificateur avant d'utiliser les intrants.**

Cordialement,



**Etienne Nadeau**

**Chef de service – Certification biologique Canada**

Groupe Horticole Ledoux Inc

785, rue Paul Lussier, Ste-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0, Quebec, CANADA

Code client : 156494

**ANNEXE**

**Date d'émission : 11 avril 2023**

**Date d'expiration : 4 avril 2024**

| Intrant(s)     | Section applicable<br>CAN-CGSB 32.311  | Restriction   | Marque de commerce          |
|----------------|--|---|-----------------------------|
| Acide acétique | 7.3 - Nettoyants, désinfectants et assainissants de grade alimentaire permis sans obligation d'intervention subséquente  |   | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Acide acétique | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 1 - Nutrition  | Peut-être utilisé pour ajuster le pH  | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Acide Acétique | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 2 - Auxiliaires  | Comme adjuvant, régulateur de pH et pour la lutte contre les mauvaises herbes.  | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Acide citrique | 7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire |   | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Acide citrique | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 2 - Auxiliaires  | Peut être utilisé comme agent chélateur et agent d'ajustement du pH   | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Acide citrique | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 1 - Nutrition  | Peut-être utilisé pour ajuster le pH  | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Adhere CPM     | 7.3 - Nettoyants, désinfectants et assainissants de grade alimentaire permis sans obligation d'intervention subséquente  | (8.2.2) – Peut être utilisé sur les surfaces en contact avec les produits biologiques, à condition que la documentation montre que les substances sont complètement éliminées des surfaces en contact avec les produits biologiques avant chaque cycle de production. | Groupe Horticole Ledoux Inc |

Groupe Horticole Ledoux Inc

785, rue Paul Lussier, Ste-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0, Quebec, CANADA

Code client : 156494

**ANNEXE**

**Date d'émission : 11 avril 2023**

**Date d'expiration : 4 avril 2024**

|                             |  |   |                             |
|-----------------------------|--|---|-----------------------------|
| Amendement de fibre de coco | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 1 - Nutrition  | Permis comme terreau de repiquage et de rempotage   | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Bicarbonate de sodium       | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 2 - Auxiliaires  | Pour lutter contre les organismes nuisibles et les maladies dans les serres et pour d'autres cultures. Pas permis comme engrais.  | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Bio Eze NST                 | 7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire | (8.2.2) – Peut être utilisé sur les surfaces en contact avec les produits biologiques, à condition que la documentation montre que les substances sont complètement éliminées des surfaces en contact avec les produits biologiques avant chaque cycle de production. | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Bio-Dish                    | 7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire | (8.2.2) – Peut être utilisé sur les surfaces en contact avec les produits biologiques, à condition que la documentation montre que les substances sont complètement éliminées des surfaces en contact avec les produits biologiques avant chaque cycle de production. | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Bio-Eze 3                   | 7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire | (8.2.2) – Peut être utilisé sur les surfaces en contact avec les produits biologiques, à condition que la documentation montre que les substances sont complètement éliminées des surfaces en contact avec les produits biologiques avant chaque cycle de production. | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Borax                       | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 1 - Nutrition  | Ne peuvent être utilisés qu'en cas de carence documentée liée au type de culture.   | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Carbonate de calcium        | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 1 - Nutrition  |   | Groupe Horticole Ledoux Inc |

Groupe Horticole Ledoux Inc

785, rue Paul Lussier, Ste-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0, Quebec, CANADA

Code client : 156494

**ANNEXE**

**Date d'émission : 11 avril 2023**

**Date d'expiration : 4 avril 2024**

|                         |  |   |                             |
|-------------------------|--|---|-----------------------------|
| Chaux dolomitique       | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 1 - Nutrition  |   | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Chaux hydratée          | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 2 - Auxiliaires  | Pour lutter contre les maladies des végétaux. Pas permis comme engrais.   | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Chlorure de calcium 94% | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 1 - Nutrition  | Pour combler une carence en nutriments des végétaux et corriger des problèmes physiologiques.   | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Hydroxyde de potassium  | 7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire | (8.2.2) – Peut être utilisé sur les surfaces en contact avec les produits biologiques, à condition que la documentation montre que les substances sont complètement éliminées des surfaces en contact avec les produits biologiques avant chaque cycle de production. | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Hyper O                 | 7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire | (8.2.1) – Peut être utilisé sur les surfaces en contact avec les produits biologiques, incluant l'équipement, les unités de rangement et de stockage et les unités de transport / Sans intervention subséquente obligatoire.  | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Hyper San OMRI          | 7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire |   | Groupe Horticole Ledoux Inc |

Groupe Horticole Ledoux Inc

785, rue Paul Lussier, Ste-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0, Quebec, CANADA

Code client : 156494

**ANNEXE**

**Date d'émission : 11 avril 2023**

**Date d'expiration : 4 avril 2024**

|                          |  |   |                             |
|--------------------------|--|---|-----------------------------|
| Liquid Dynemate Eco      | 7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire | (8.2.2) – Peut être utilisé sur les surfaces en contact avec les produits biologiques, à condition que la documentation montre que les substances sont complètement éliminées des surfaces en contact avec les produits biologiques avant chaque cycle de production. | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Molybdate de sodium      | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 1 - Nutrition  | Pour combler une carence en molybdène documentée.   | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Paillis de fibre de coco | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 1 - Nutrition  | Permis comme paillis  | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Penblast BIO-LF          | 7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire | (8.2.2) – Peut être utilisé sur les surfaces en contact avec les produits biologiques, à condition que la documentation montre que les substances sont complètement éliminées des surfaces en contact avec les produits biologiques avant chaque cycle de production. | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Penblitz                 | 7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire | (8.2.2) – Peut être utilisé sur les surfaces en contact avec les produits biologiques, à condition que la documentation montre que les substances sont complètement éliminées des surfaces en contact avec les produits biologiques avant chaque cycle de production. | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Perlite                  | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 1 - Nutrition  |   | Groupe Horticole Ledoux Inc |

Groupe Horticole Ledoux Inc

785, rue Paul Lussier, Ste-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0, Quebec, CANADA

Code client : 156494

**ANNEXE**

**Date d'émission : 11 avril 2023**

**Date d'expiration : 4 avril 2024**

|  |  |  |                             |
|--|--|--|-----------------------------|
| Peroxyde d'hydrogène                                 | 7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire |  | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Solubore   | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 1 - Nutrition  | Ne peuvent être utilisés qu'en cas de carence documentée liée au type de culture   | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Sulfate de cuivre                                    | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 1 - Nutrition  | Pour combler une carence en cuivre documentée. Doivent être utilisés avec prudence pour éviter l'accumulation excessive de cuivre dans le sol. Une telle accumulation pourrait empêcher l'utilisation ultérieure. Aucun résidu des produits du cuivre ne doit être visible sur les produits récoltés | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Sulfate de fer                                       | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 1 - Nutrition  | Pour combler une carence en fer documentée   | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Sulfate de magnésium                                 | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 1 - Nutrition  | Pour corriger une carence en magnésium documentée.   | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Sulfate de manganèse                                 | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 1 - Nutrition  | Pour combler une carence en manganèse documentée.  | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Sulfate de potassium Allganic (Water Soluble) 0-0-52 | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 1 - Nutrition  |  | Groupe Horticole Ledoux Inc |
| Sulfate de zinc                                      | 4.2 - Substances utilisées en production végétale.<br>Colonne 1 - Nutrition  | Pour combler une carence en zinc documentée.   | Groupe Horticole Ledoux Inc |

Groupe Horticole Ledoux Inc

785, rue Paul Lussier, Ste-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0, Quebec, CANADA

Code client : 156494

**ANNEXE**

**Date d'émission : 11 avril 2023**

**Date d'expiration : 4 avril 2024**

|             |   |  |                                |
|-------------|---|--|--------------------------------|
| Vermiculite | 4.2 - Substances<br>utilisées en production<br>végétale.<br>Colonne 1 - Nutrition |  | Groupe Horticole<br>Ledoux Inc |
|-------------|---|--|--------------------------------|

Cette annexe n'est pas valide sans la lettre d'évaluation l'accompagnant émise pour **Groupe Horticole Ledoux Inc**, datant du **11 avril 2023**.

**Les opérateurs biologiques doivent toujours vérifier auprès de leur certificateur avant d'utiliser les intrants.**